

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars à 19 heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Julien TOUGAT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 24/03/2026

Présents : Julien TOUGAT, Eric MARTINET, Cristina DENIS, Joël PASQUET, Marie-Line BLANCHET, Daniel RENVOISÉ, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Bertrand BRIOT, Cédric IWANCZUK, Jennifer REVELUT, Jean-Claude DELSAUT, Marc AUBRY, Christelle RENVOISÉ, Delphine BONNAMY, Gwendoline TOUGAT, Laura RABIER, Ivan BREMONT et Anthony MAUSSION.

Absent excusé : Aucun.

Absents : Aucun

Marie-Line BLANCHET est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°2026 / 014

Objet : Portant sur l'élection du représentant de la commune au sein de l'Agence Technique Départementale (ATD)

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune doit être représentée au sein de l'Agence Technique Départementale (ATD). Il est proposé aux voix du Conseil municipal la candidature de :

1 titulaire : Daniel RENVOISE

Mr Daniel RENVOISE est élu délégué titulaire au sein de l'Agence Technique Départementale (ATD).



A Cormeray le 03 avril 2026
Le Maire
Julien TOUGAT